

## Conseil National de l'Environnement

Quatrième session

27, 28 Février 28-02-2002

Intervention de l'association Chouala pour l'éducation et la culture

Dans la commission de la protection de la nature et des ressources naturelles et des catastrophes naturelles

Honorable assistance,

Si j'ai bien compris, l'une des tâches pour lesquelles nous sommes ici est de faire le point sur l'état de l'environnement et sur les actions entreprises depuis 1992.

Nous avons eu droit durant les travaux de cette commission à des interventions de hautes technicité, très bien ficelées et usant des moyens de communication les récents. Mais sommes nous arrivés à nous faire une idée réelle de la situation dans notre pays.

Nous sommes tous d'accord sur le constat évident et ne demandant ni études ni expertises coûteuses : « Depuis 1992 l'état de l'environnement au Maroc n'a cessé de se détériorer et la vitesse de détérioration s'accroît, la fragmentation et la non clarté des prérogatives et omniprésente ».

Nous nous posons la question stupide et incontournable : pourquoi ?

Si la Volonté politique est présente ;

Si les plus hautes instances du pays après avoir usées toutes les ressources en discours et orientations sont détendues sur le terrain pour entreprendre des actions concrètes ;

Si l'entité responsable de l'environnement a été détachée du Ministère de l'Intérieur pour être attachée à des entités ministérielles plus en accord avec le thème ;

Si des moyens financiers humains assez importants au regard des capacités et priorités de notre pays ont été alloués.

Alors, **POURQUOI ?**

Le Constat est là. Tout le Monde le connaît. Le magnifique pays qu'est le Maroc nous intime la clarté et la vérité . Arrêtons de nous glorifier mutuellement et de nous jeter des fleurs.

Jamais la problématique ne sera résolue par des solutions techniques pures et dures. Le temps est venu de quitter le fauteuil confortable de l'expert spécialiste .

Nous avons été très déçus en lisant l'introduction du document PANE. Nous citons : « Ce document présente le plan d'action national pour l'environnement au Maroc . Dans l'élaboration et la mise en œuvre constituent la réponse des pouvoirs publics au constat inquiétant établi sur l'état de l'environnement au Maroc ».

Donc c'est un document technique et administratif alors qu'on s'attendait à un document qui serait « le contrat environnementale au Maroc » où toutes les composantes du pays se retrouvent. Un document fédérateur des volontés des actions et activités et aussi des attentes .

Quand on cherche dans le document du PANE le rôle des grands groupes sociaux, on a droit à un malheureux passages de quelque lignes ( Pages 93 ) ou aucune stratégie ni mécanisme de partenariat ne sont évoqués.

En revenant au CNE, aucune intervention d'ONGs n'a été programmé, comme si l'effort consenti par des milliers d'ONGs ne mérite pas notre attention. De grands pays plus avancées que nous dans le domaine de l'environnement, trouvent leurs programmes nationaux bloqués par leurs société civile pour la simple raison que cette dernière n'a pas été concertée réellement lors de l'élaboration de ces programmes.

Arrêtons de prendre la population pour des pollueurs, des voleurs de sables, des destructeurs de forêts et des inconscients. La prise de conscience générale et l'ouverture sur les citoyens et le premier pas vers des solutions durables.

Nous ne concevons pas que les ateliers autour du PANE soit sectoriels. Ni d'organiser des ateliers « spécial ONG », l'échange et les divergences d'opinion sont le premier vecteur de la dynamique.

Ceci ne touche en rien à la qualité du document PANE. nous sommes fière que notre pays élabore un document de cette dimension et nous saluons la quantité et la qualité de travail qu'il y'a derrière. Le fait que la quasi-totalité des études et expertises à la base du PANE ont été effectuées par des cadres marocains et un autres sujet de fierté pour nous.

Nous sommes disposés à oeuvrer de tous nos moyens pour contribuer à la mise en oeuvre de ce programme que nous conseillons de diffuser au maximum auprès des citoyens (le vulgarisé au besoin) afin qu'il devienne la référence marocaine en matière d'action environnementale.

Si nous avons quelque chose à recommander -au risque de nous répéter- c'est de s'ouvrir plus sur la société civile, de concerter au maximum les programmes et projets, de décloisonner les entités travaillant sur le domaine de l'environnement, et de considérer les citoyens comme des partenaires potentiels et non comme des facteurs limitant.

Le processus de structuration de la société civile marocaine et en marche et le secteur de l'environnement peut pleinement en profiter. Les relais auprès des populations -même les plus enclavées- existent et sont en attente d'appui et d'accompagnement.

Kamal ELMDARI  
Association Chouala  
Pour l'éducation et la culture

## **Présentation et aperçu sur les activités de l'Association Chouala pour l'Education et la Culture (A.C.E.C)**



**Crée le 17 avril 1975**

L'Association CHOUALA de l'Education et la Culture - A.C.E.C - a été créée le 17 avril 1975 à Casablanca dans le quartier populaire de Hay Mohammadi. La création de l'association a été une initiative en réponse aux besoins de l'enfance et de la jeunesse défavorisée des quartiers populaires.

L'objectif premier de l'association était -et restent- la promotion des droits des jeunes et des enfants ainsi que la valorisation des spécificités de la culture marocaine.

A partir de 1980, l'association est passée d'une organisation locale à une organisation nationale avec actuellement plus de 60 sections oeuvrant dans les villes et villages du Maroc.

### **MISSION DE L'ASSOCIATION**

L'Association s'est fixée pour mission l'action pour les droits des jeunes et des enfants, la promotion de la culture marocaine authentique dans ses dimensions locales et universelles, la protection et la mise en valeur de l'environnement (global), le développement visant l'amélioration du niveau et de la qualité de vie des populations défavorisées.

### **APERCU SUR LES AXES DE TRAVAIL DE CHOUALA**

Pour l'exécution de sa mission, l'association Chouala a adopté un ensemble d'axes de travail répondant à ses capacités d'intervention et aux besoins de ses populations cibles :

- . L'animation pédagogique et culturelle dans les maisons de jeunes et les espaces ouverts ;
- . Organisation des colonies de vacances au profit des enfants et des jeunes à l'intérieur et à l'extérieur du Maroc;
- . Organisation de rencontres culturelles, Conférences, Colloques, Festivals, séminaires, activités cinématographiques, théâtre, musiques... ;
- . Mise en place de partenariats avec les ministères, les organisations nationales et internationales pour mettre en pratique des programmes de développement dans les domaines éducatif, social et environnemental ;
- . Organisation de formations dans différents domaines au profit des membres de l'association ainsi que des partenaires ;
- . Lutte contre l'analphabétisme ;
- . Organisation de chantiers en coordination avec les partenaires de l'association au niveau national et international ;
- . Consolidation des liens avec toutes associations opérant dans le même cadre et promotion des échanges avec ces associations ;

. Publication d'une revue (Chouala) et d'une série de livres capitalisant les activités de l'association et ses contributions dans le domaine culturel, éducationnel, environnemental etc.

## **TRAVAIL EN RESAU**

Partant du principes de l'universalité des valeurs humaines et Consciente de l'importance de l'ouverture sur des partenaires nationaux et internationaux l'association CHOUALA a développé - durant plus d'un quart de siècle d'activités - des relations d'échange, de partenariat et d'amitié avec multiples acteurs locaux et à travers le monde. L'association CHOUALA est :

- . Membre fondateur et membre du bureau de l'Observatoire National pour l'Enfance;
- . Membre fondateur et membre de bureau exécutif de l'ONG « Espace Associatif pour le renforcement des ONGs marocaines ».
- . Membre adhérent de l'association marocaine de lutte contre la corruption.
- . Membre fondateur et membre du bureau de l'union des organisations éducatives au Maroc ;
- . Membre fondateur et membre du bureau du conseil Fédéral marocain des unions des ONG de l'enfance et de la jeunesse ;
- . Membre de l'union des organisations Maghrébines pour l'enfance ;
- . Membre du comité national des colonies de vacances ;
- . Membre du dialogue Arabo-Européen ;
- . Membre du congrès Populaire arabe ;
- . Membre du réseau des ONGs Arabes ;
- . Membre du front national d'appui du plan d'intégration des femmes.
- . Membre du comité national dans le cadre de la Marche mondial des femmes 2000 ;
- . Membres du réseau des ONGs de MedForum
- . **Coordinateur national du Forum Francophone de l'Education à l'Environnement (Planet'Ere) ;**
- . Membre du comité préparatoire du Forum civil de Bruxelles ;
- . Membre du Programme Concerté Maroc PCM etc.

## **INSTANCES DE L'ASSOCIATION**

**Congrès national** : Composé des membres du conseil administratif et des représentants des sections de l'association, représente la plus haute instance de l'association, tiens lieu tous les quatre années ;

**Le conseil national** : constitué de représentants des sections (délégués et trésoriers) et des membres du conseil administratif ;

**Conseil administratif** : élu lors du congrès national et compte 45 membres ;

**Bureau central** : constitué de 13 membres élus parmi les membres du conseil administratif par le congrès national ;

**Bureaux des sections**: élus localement.

### **Départements :**

- . Département de l'environnement ;
- . Département de l'éducation et de la formation continue ;
- . Département des relations nationales et internationales ;
- . Département de la culture et de la communication ;
- . Département des colonies de vacances.

## **ADHERANT**

Les membres de l'association travaillent sur la base du principe du volontariat. Chouala est ouverte à toute personne de bonne volonté désireuse de travailler selon les orientations de l'association et de se conformer

à ses statuts. En plus des membres actifs, Chouala compte un grand nombre de membres honoraires parmi les personnalités du monde de la culture, de l'art, des sciences, du sports etc.

## **FORMATIONS**

Afin de mener à bien sa mission et en réponse au besoins en formation de ses membres, L'association Chouala a développé et mis en œuvre, en collaboration avec différents partenaires, un vaste programme de formation selon cinq axes prioritaires :

- . Formations en gestion institutionnelle des ONGs ;
- . Formations en gestion du cycle de projet ;
- . Formations en techniques de communication ;
- . Formations en techniques d'éducation à l'environnement ;
- . Formations au profit des animateurs des colonies de vacances

## **COMMUNICATIONS ET PUBLICATIONS :**

Edition du **magazine Chouala** à caractère culturel et associatif .

- . Premier numéro sous le thème « *jeunesse marocaine et défi de reprise de confiance* » mai 1997 ;
- . Deuxième numéro sous le thème « *Quel travail associatif pour quel Maroc* » juin 1998 ;
- . Troisième numéro sous le thème « *Intelligentsia* » Mars 2000 ;
- . Quatrième et cinquième numéro sous le thème « quel Maroc pour le troisième millénaire » ;
- . Cinquième numéro sous le thème « Femmes Marocaines » Octobre 2001.

## **Editions de livres :**

- . L'identité culturelle marocaine ;
- . Projet d'innovation dans la société marocaine ;
- . Maisons de jeunes au Maroc ;
- . L'enfant et les mass media etc.